

Gouvernement étudiant à l'USJ

« Les politiques doivent écouter l'opinion des jeunes et leurs angoisses »

« Même si les avis sont différents, on apprend le respect et l'importance du dialogue. Nos responsables politiques, eux, n'écourent pas », souligne Tony Jreiche, 17 ans, « ministre des Affaires étrangères ».

Zeina ANTONIOS

« On a toujours besoin d'un plus petit que soi », dit le fameux adage. Et si nos ministres et députés pouvaient bénéficier de la fraîcheur des élèves qui ont accepté de jouer le jeu et de représenter le peuple le temps de quelques mois ? C'est grâce à l'initiative de l'Institut des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph que 35 élèves, âgés de 15 à 17 ans, ont pris part hier à leur premier Conseil des ministres, dans les locaux de l'Université, rue Huvelin.

Organisé pour la douzième année consécutive, le Parlement étudiant regroupe 128 élèves issus de 35 écoles différentes situées aux quatre coins du pays, ce qui contribue à rapprocher des jeunes issus de milieux différents. Ces élèves-députés ont ensuite fait leur campagne en ligne pour être nommés ministres, via le site www.majlissnouweb.com, créé pour l'occasion, et leurs propres pages Facebook. Un jury de l'USJ a ensuite choisi les ministres selon la qualité de leur campagne, leur vision, leur implication et leur programme.

« Notre site web a enre-

gistré 80 000 visites en deux mois. On y retrouve toutes les informations relatives au projet ainsi que des biographies détaillées des élèves ministres et députés, et des explications sur le travail parlementaire. Il s'agit de faire entendre aux grands la voix des petits. Les politiques doivent écouter l'opinion des jeunes et leurs angoisses », explique Carole Rizkallah Alsharabati, directrice de l'Institut des sciences politiques. « Ce projet est intéressant dans la mesure où la jeunesse libanaise est d'habitude maintenue en dehors du cercle politique. Comme l'âge minimal du vote est fixé à 21 ans, leur vie politique et publique n'existe pas avant », ajoute-t-elle.

Constitution amendée

La première réunion du gouvernement a donc eu lieu hier en présence du Premier ministre désigné, Mohammad Abou el-Hassan, 17 ans, élève en classe de terminale au Collège du Sacré-Cœur à Gemmayzé, et des 35 membres du gouvernement.

À l'ordre du jour, plusieurs projets de lois polémiques qui ont été discutés par les ministres. Ainsi, ces derniers ont accepté de modifier la Constitution pour que l'âge

du vote soit abaissé à 18 ans. Ils ont également décidé de modifier la loi sur la nationalité et ont octroyé à la femme libanaise le droit de transmettre sa nationalité à ses enfants. Ils ont par ailleurs considéré que la transmission de la nationalité aux conjoints des Libanais, hommes et femmes confondus, sera étudiée au cas par cas. Les ministres ont également donné leur accord sur l'amendement de la loi sur l'enrichissement illicite ainsi que sur un projet de loi sur les ressources pétrolières.

« Je trouve qu'il est très important de prendre part à de tels projets car la politique organise toute notre vie et je veux rester au Liban, alors autant y être impliqué. Je rêve de participer à la vie politique mais j'ai nombre de reproches à adresser à la classe politique actuelle et j'aimerais que les partis cessent d'être confessionnels », a indiqué Mohammad Abou el-Hassan.

Les projets de lois approuvés seront ensuite étudiés par quatre commissions parlementaires formées des élèves-députés qui, à leur tour, émettront des propositions de lois, suivies par une séance plénière de vote. Les élèves devraient également

demander rendez-vous aux parlementaires pour partager avec eux les documents finaux approuvés en séance plénière.

L'éducation par la simulation

« Il s'agit d'une excellente opportunité pour intégrer les jeunes dans le débat public. C'est une forme d'activisme qui travaille sur le développement de la citoyenneté à travers des débats et des échanges d'opinions. Les élèves apprennent tout le processus relié au travail du Parlement et du gouvernement », explique Carole Alsharabati. « Cette initiative introduit l'éducation par la simulation, en faisant vivre aux élèves l'expérience d'un vrai gouvernement. Le programme d'éducation civique est très intéressant mais la manière dont il est enseigné est obsolète et ce genre d'outils les interpelle plus », ajoute-t-elle.

Haitham Sakr, élève en classe de 1re au Collège Khadija al-Koubra, occupe les fonctions de ministre de l'Intérieur et considère que le gouvernement lui a permis de s'initier à la vie publique. « Avant de prendre part à ce gouvernement, je ne connaissais pas grand-chose à la po-

litique. J'ai appris beaucoup de choses, notamment en ce qui concerne les procédés de travail au Parlement et au gouvernement. J'ai également appris une nouvelle terminologie et je considère que c'est une sensibilisation importante », a-t-il indiqué.

Sarah Dib, 15 ans, élève en seconde au Collège Imam Hassan, est ministre de l'Agriculture. « Le changement commence par nous et les politiques doivent prendre en considération ce que nous avons à dire. Je suis pour que l'âge minimal du vote soit abaissé à 18 ans, car plus on commence tôt, plus on peut être efficace, explique-t-elle. Je pense qu'il faut supprimer le confessionnalisme en politique. Personnellement, je ne voterai pas selon la confession des candidats mais selon leur efficacité et leur programme. »

Tony Jreiche, 17 ans, ministre des Affaires étrangères et élève au Collège des Saints-Cœurs de Bauchrieh, dénonce pour sa part l'incapacité des élus à s'écouter les uns les autres. « Même si les avis sont différents, on apprend le respect et l'importance du dialogue. Nos politiciens, eux, n'écourent pas », conclut-il.